



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 19 décembre 2022 à Port-au-Prince

160 PROJETS DE CRÉATION D'ENTREPRISES SÉLECTIONNÉS POUR UN PROGRAMME D'INCUBATION EN HAÏTI

L'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) dans la Caraïbe annonce la troisième cohorte de bénéficiaires du Réseau Solidaire d'Accompagnement à la Création d'Entreprises (RÉSACE) en Haïti. Ce programme est piloté par l'AUF avec le soutien financier de l'Ambassade de Suisse en Haïti, la Banque de la République d'Haïti, la Fondation Connaissance et Liberté (FOKAL) et la Fondation SOGEBANK.

Sur près de 450 dossiers de création d'entreprises reçus, 160 étudiants et jeunes diplômés haïtiens ont été sélectionnés sur la base de la pertinence de leur idée d'entreprises pour suivre des ateliers d'incubation en format hybride (présentiel et distanciel), d'une durée de 180 heures. Ces ateliers de formation leur permettront de développer leurs plans d'affaires. À l'issue de ces ateliers trente de ces projets bénéficieront d'un financement de dix mille dollars américains et d'un accompagnement technique afin de lancer leurs opérations. Les lauréats du programme s'engageront à s'investir au moins deux ans dans le développement de leur entreprise et à contribuer à travailler dans un esprit de collaboration mutuelle.

Parmi les 160 projets sélectionnés cette année, 51% sont portés par des femmes et 65% seront implantés dans le Grand Sud. Encore une fois, le programme a permis de toucher l'ensemble du territoire national.

Consultez la liste des 160 bénéficiaires [ICI](#)

A propos du RÉSACE

Le RÉSACE s'appuie sur un ensemble solide de partenariats locaux et internationaux afin de co-construire un réseau solidaire de transmission de compétences, de capacitation, de conseil et de cofinancement en vue de la création d'entreprises à fort impact social en Haïti. Ce programme contribue à l'émergence d'entreprises à fort impact social, portées par des étudiants haïtiens de niveau avancé (dernière année de licence, master ou doctorat), et en particulier des étudiantes, avec une attention particulière donnée à des projets rattachés à des régions éloignées de la capitale.

Le RÉSACE comprend quatre dispositifs :

1. Des ateliers d'incubation d'une durée de 180 heures animés par des professionnels et universitaires d'Haïti et du Canada. Ces ateliers sont offerts à des étudiants finissants dont les idées de projets ont été retenues par le comité de pilotage du programme sur tout le territoire national.
2. Un financement d'amorçage pour les meilleures entreprises. À la suite des ateliers, qui ont permis aux bénéficiaires de monter leur plan d'affaires sous la supervision de professionnels et de chercheurs, les meilleurs d'entre eux sont sélectionnés pour un financement de départ de 10 000 USD.
3. Un accompagnement tout au long du lancement du projet. L'Agence universitaire de la Francophonie sous-traite un réseau d'entreprises expérimentés dans l'accompagnement des PME afin d'apporter une expertise technique aux entreprises sélectionnées, renforcer leurs capacités et faciliter le lancement de leurs premières opérations.
4. La création du statut d'étudiant-entrepreneur. À terme, le RÉSACE devra aboutir à la professionnalisation des filières dans les universités haïtiennes en permettant aux étudiants bénéficiaires du programme de valider leur participation aux ateliers d'incubation sous la forme de crédits de formation. La création du statut étudiant-entrepreneur au niveau national devrait permettre aux étudiants de bénéficier des facilités dans le lancement et la gestion de leurs entreprises.